

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

**LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS
LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.**

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, perçeline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux: Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique: Editions de l'Action Sociale Catholique: 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse
Edition quotidienne: 12 mois, \$3.00; 8 mois, \$2.00; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire: 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique: Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses, Prix: 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les Etats-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. — Prix: 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre

et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi: Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité: OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

J. E. GAGNON & CIE
Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.
160, rue ST-JEAN, QUÉBEC,

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 109



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

LA CIE DES PRODUITS D'AMIANTE ET DE CIMENT.

78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - - MONTREAL.

Magnifiques

Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Mont-
réal, Québec, Gaspé, Percé, Baie
des Chaleurs, Ile du Prince-
Édouard, Nouvelle-Écosse, St
Jean, Terre-Neuve, Halifax, New-
York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
 QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 113. — *Les Quarante-Heures*, 113.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 114.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La survivance d'un règne, 114. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Le servant de messe, 118. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 120. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 122 ; Saint-Boniface, 122 ; Chicoutimi, 123 ; Saint-Hyacinthe, 123 ; Nicolet, 123 ; Hamilton, 124 ; Régina, 124 ; Mackenzie, 124.

Bulletin social : DOCTRINE : Contre le libéralisme, 125. — FAITS ET ŒUVRES : Journée des œuvres sociales catholiques, 126 ; La société Saint-Vincent de Paul de Québec, 128.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 octobre. — XXI ap. Pent. et 4 oct. Du dim.

Lundi, 26. — S. ÉVARISTE, pape et martyr.

Mardi, 27. — Vigile des SS. Simon et Jude.

Mercredi, 28. — SS. SIMON ET JUDE, apôtres, 2e cl.

Jeudi, 29. — De la fête.

Vendredi, 30. — De la fête.

Samedi, 31. — *Jeûne*. Vigile de la Toussaint.

Dimanche, 1 novembre. — XXII ap. Pent. et 1 nov. TOUSSAINT.

QUARANTE-HEURES

25, octobre, Stadacona. — **26**, St-Philémon. — **27**, Leeds ; St-Bernard. — **29**, Collège de Lévis ; St-Gilles. — **30**, St-Sauveur de Québec. — **1 novembre**, Asile St-Michel.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie et administrateur de l'archidiocèse de Québec :

M. l'abbé SALLUSTE RICHARD, en congé depuis quelque temps, a été nommé curé de Saint-Eugène, en remplacement de M. l'abbé J.-B. GOSSELIN, en retraite;

M. l'abbé LAURÉAT BOULANGER, professeur au collège de Lévis, a été nommé curé de l'Immaculée-Conception de Robertsonville.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA SURVIVANCE D'UN RÈGNE

I

Pie X vient de disparaître de la scène de ce monde. Bien peu de Pontifes ont déployé une énergie plus active et plus ferme dans le gouvernement de l'Église, un zèle plus éclairé et plus entreprenant pour le bien des âmes.

Inspiré et dirigé dans toutes ses entreprises et ses décisions par l'idée supérieure des intérêts de Jésus et du bien des âmes, dominé par l'amour désintéressé et tout apostolique qui a sa source au-dessus de la région des intérêts et des ambitions terrestres, il a été ferme et doux en face des ennemis de la vérité, calme au milieu des périls qu'il a réussi à conjurer. Sachant que l'Église continue, sur la terre, la mission de son divin fondateur, il a voulu faire régner le Christ partout ; il a tendu vers son but avec sincérité et franchise sans passer par les détours de la politique raffinée ou de la diplomatie mensongère. D'un

coup d'œil il saisissait le danger d'une situation, voyait immédiatement le remède nécessaire et prenait sans tarder les moyens pour qu'il soit appliqué. Il avait, pour ainsi dire, l'intuition de la réalité et des besoins du monde catholique ; l'application des principes et de la doctrine suivait aussitôt, car avec le sens des choses il avait un grand esprit de décision, conséquence d'une intelligence et d'une appréciation rapide et juste d'un événement et de ses multiples circonstances. Il a été d'une manière éminente l'homme d'action.

Il est vrai que cette action de Pie X dans le monde catholique est chose du passé, si l'on considère l'acte qui traduit extérieurement l'opération intime de l'intelligence et de la volonté, mais elle ne peut cesser d'être toujours actuelle, forte et impulsive comme au temps de son règne, car d'un côté elle participe à l'efficacité du sacerdoce éternel du Christ, et de l'autre, elle a traduit les désirs et les volontés du divin Pasteur des âmes avec une fidélité trop évidente et une opportunité trop appuyée sur les grandes lois de l'activité intellectuelle et des besoins des âmes, pour qu'elle cesse d'être pour l'Église et pour tous les pasteurs la lumière inspiratrice et directrice des œuvres à accomplir.

Nous ne voulons rappeler ici qu'un double aspect des actes de Pie X, celui qui a trait aux études ecclésiastiques et à la doctrine sur la communion fréquente et quotidienne.

Par son encyclique « *Æterni Patris* », du 4 août 1879, Léon XIII avait déterminé le retour à l'enseignement de la philosophie et de la théologie scolastique, dont saint Thomas est le représentant le plus autorisé. Les raisons qui ont amené ce retour sont connues. Le Maître avait été abandonné, mais on n'avait pas tardé à s'apercevoir que la formation des intelligences y perdait beaucoup et que dans bien des cas une érudition, plutôt de surface, remplaçait la véritable science des choses. Les principes fondamentaux et unificateurs des connaissances manquaient. Cet abandon fut une des causes du modernisme.

Aussi depuis longtemps, le besoin de revenir entièrement à saint Thomas se faisait sentir, et les théologiens ne cessaient de réclamer ce retour. C'est ainsi qu'en 1903 le P. Lhoumeau écrivait, (*Règne de Jésus par Marie*, p. 579) : « Dans ces cours des grands théologiens et philosophes de Rome, tout se tient, tout

s'enchaîne. Les principes qu'on pose aujourd'hui conduisent à des conséquences et demain imposeront logiquement telle doctrine en dogmatique, telle solution en morale. On n'y voit pas un professeur exposer indifféremment et comme acceptables des opinions diverses dont plusieurs contredisent la thèse précédemment soutenue. Une pareille méthode fait de l'enseignement un bazar d'opinions au choix et non sans rabais. Qu'on rentre dans cette logique forte qui caractérise si bien la doctrine de saint Thomas, et, si l'on ne s'exempte pas assurément de toute discussion, du moins aura-t-on balayé quantité de choses oiseuses ou d'intérêt très secondaire pour faire place à la théologie mariale.»

Le P. Lépicier a souvent, lui aussi, rappelé le grand avantage et le besoin de revenir à saint Thomas. Nous le citons textuellement pour bien faire comprendre son idée :

« Monendus tamen studiosus inquisitor non licere ipsi, mox ac alicujus conclusionis cum inconcussis theologiæ principis intimam connexionem deprehenderit, ad oppositam conclusionem transire, eo quod commodior sit, aut plures nanciscatur patronos. *Pessima enim est ratiocinandi illa methodus qua alicujus sententiæ valor non intrinseca ejus veritate, sed utilitate mensuratur; nec magis est rectæ rationi consentanea illa via, quam tam multi hisce temporibus ingressi sunt, qua videlicet quæstiones theologicas potius doctorum extrinseca auctoritate, quam argumentorum intrinseco robore, derimere contendunt.* Nimirum hoc est primum hominis officium erga semetipsum, ut illud non amplectatur, quod cum rectæ ejus rationis lumine pugnet; et hoc est potissima hujus temporis labes scientiam theologiam non, ut decet, secundum rei intrinsecas rationes tradi, sed habito solum respectu ad doctorum sententias, quo factum est ut theologia, maxime moralis, omni soliditate destituatur, confusione plurima in animis inducta.» . . . ((*De Trinitate*, p. 192.)

De son côté le P. Pègues écrivait tout récemment : « Plus la théologie catholique a pu se développer ou se multiplier, du côté du nombre et de la variété de ses représentants, plus il semble que nous devons, après l'excursion historique dans cet immense domaine, souhaiter le repos dans la jouissance pure et sereine d'un corps de doctrine se tenant par lui-même et dominant, par sa seule stabilité, toute cette mobilité et cette succession des

opinions ou des systèmes qui passent. N'était-ce point ce que voulait le Pape Léon XIII, quand il écrivait à celui qui devait être le cardinal Satolli, le 19 juin 1886, qu'il avait extrêmement à cœur de voir reflleurir dans les écoles, d'une manière exclusive, la vraie doctrine de saint Thomas? Et le grand pape motivait ainsi son désir : « Cette méthode d'enseigner, en effet, qui repose sur l'autorité ou la manière de voir des maîtres particuliers, a un fondement muable ; elle n'aboutit souvent qu'à enfanter des opinions diverses et qui se combattent les unes les autres, lesquelles opinions, ne donnant plus la pensée du saint Docteur, favorisent les dissensions et les luttes qui n'ont que trop longtemps agité les écoles catholiques, au grand détriment de la science sacrée. » (*Revue Thomiste*, 1914, p. 352.)

Pie X a mis le comble à tous ces vœux en complétant, au moins pour l'Italie, l'œuvre de restauration des études scolastiques commencée par Léon XIII. Désormais, saint Thomas est définitivement le Maître. Pie X a décidé qu'on ne s'écarte pas de lui, surtout dans les questions de métaphysique, sans un grave inconvénient. Et dans son *Motu proprio* du 29 juin 1914, il écrivait : « C'est pourquoi, afin que la doctrine de saint Thomas, pure et intégrale, fleurisse dans les écoles, ce que Nous avons extrêmement à cœur, » et que disparaisse cette manière d'enseigner qui se fonde sur l'autorité et le jugement des maîtres particuliers, et qui, pour ce motif, « a un fondement muable, d'où proviennent des sentiments divers, non sans que ce soit au grand détriment de la science chrétienne », Nous voulons, ordonnons, commandons, que ceux qui obtiennent la charge d'enseigner la sacrée théologie, dans les universités, les grands lycées, collèges, Séminaires, Instituts qui ont, par Indult apostolique, le pouvoir de conférer les grades académiques et le doctorat en cette même science, aient, comme texte de leurs leçons, la « *Somme théologique* » et l'expliquent en langue latine, et qu'ils mettent un soin jaloux à susciter à son égard dans leurs auditeurs le plus grand amour. »

Nous croyons pouvoir affirmer que sous le rapport de l'enseignement des sciences ecclésiastiques et de la formation intellectuelle du clergé, le règne de Pie X survivra.

ANTONIO CAMIRAND, pre-

LITURGIE ET DISCIPLINE

LE SERVANT DE MESSE

Autrefois les fonctions sublimes de servant de messe étaient réservées aux ecclésiastiques. Ce n'est que plus tard, lorsque se multiplia le nombre des églises, que l'on confia ce ministère à des vieillards ou à d'autres chrétiens d'une piété reconnue.

Maintenant, au moins dans notre pays, les servants de messe se recrutent parmi les jeunes enfants, à qui la science religieuse, la piété et la gravité font souvent défaut. Ce qui, à notre avis, est regrettable. Comme il serait beau de voir nos grands jeunes gens se faire un honneur de remplir les fonctions liturgiques !⁽¹⁾ Mais prenons la coutume telle qu'établie et tâchons de parer aux inconvénients qui lui sont inhérents.

De même que pour célébrer ou entendre la messe dignement, il faut une préparation quelconque, de même pour servir la messe décentement il faut que l'enfant soit mis en mesure de réfléchir à l'action qu'il fait.

Faisons donc l'éducation de nos servants de messe. Rappelons-leur *souvent* la grandeur du privilège qui leur est accordé : « c'est pour eux, comme dit l'abbé Saint-Denis⁽²⁾ un honneur sans égal, une source intarissable de grâces et peut-être un germe de vocation religieuse ou sacerdotale. »

Le prêtre qui a admis un enfant à servir la messe doit s'assurer qu'il le fait convenablement.

Il y a des enfants qui servent la messe de manière à scandaliser les fidèles, les enfants de leur âge surtout. Quand ces servants, après avoir été avertis à plusieurs reprises, ne s'amendent en aucune façon, il faut les congédier. Si dans une localité il n'y a qu'un servant, il faut bien le garder ; mais il y a alors un travail de formation qui s'impose et qui demande de la patience.

L'expérience démontre que l'on peut assez sûrement juger de l'état général d'une paroisse, au point de vue surnaturel, par ses servants de messe.

C'est pour le moins un manque de tact de faire servir à un jeune enfant plusieurs messes de suite, quand il y a moyen de faire autrement. Là où un jeune homme réfléchi trouvera un aliment à sa piété et une occasion de se dévouer, le jeune enfant

(1) Sir John Knill, ancien lord-maire de Londres, chaque dimanche, se fait un honneur de remplir les fonctions de maître de cérémonies dans son église paroissiale de Blackheath, près de Greenwich.

(2) *Le Jeune Servant de Messe basse et chantée*, que nous ne saurions trop recommander. En vente chez l'auteur à Chambly.

se laissera prendre par la routine, restera froid et soupirera après la fin d'une besogne qui l'ennuie.

Voici quelques notes recueillies au hasard et destinées surtout aux prêtres, aux religieux et religieuses ou instituteurs et institutrices qui ont la charité de former et de reprendre les servants de messe.

1° Le servant doit apprendre *par cœur* les répons de la messe. Il doit toujours répondre à voix haute, distinctement et sans précipitation et attendre que le prêtre ait fini. — Quoique le prêtre emploie le ton médiocre et la voix haute, le servant répond toujours à voix haute, sur le ton des prières récitées au bas de l'autel. Le servant doit s'efforcer d'harmoniser sa voix haute avec celle du prêtre ; il ne convient pas qu'il *crie* ses répons.

2° Le servant doit être revêtu de l'habit de chœur, qui consiste en une soutane et un surplis. En vertu d'un usage très respectable, nos collégiens peuvent servir la messe basse avec leur *capot*.

3° Prières au bas de l'autel. — Après le *Confiteor* récité par le prêtre le servant se tourne un peu vers lui (sans déplacer les pieds) et incline la tête pour dire *Misereatur tui*. Après que le prêtre a répondu *Amen*, le servant se retourne vers l'autel et incliné récite le *Confiteor* pendant lequel il se tourne un peu (sans déplacer les pieds) vers le prêtre à *tibi Pater* et à *te Pater*. — Il demeure incliné pendant que le prêtre récite *Misereatur vestri*, répond *Amen* et relève la tête. — Le servant s'incline de nouveau un peu à *Deus tu conversus*, etc.

4° Si le chant ou le jeu de l'orgue empêche le servant d'entendre la voix du prêtre lisant l'épître, il se rend d'avance auprès de lui, pour répondre *Deo Gratias*.

5° Le servant ne vient pas faire de génuflexion devant le milieu de l'autel, lorsqu'il part du coin de l'épître pour aller à la crédence ou qu'il revient de la crédence au coin de l'épître. Il ne fait de génuflexion que quand il a à passer devant le milieu de l'autel, que le Saint-Sacrement soit au tabernacle ou non.

6° Quand le servant vient de la crédence avec la burette du vin et celle de l'eau, il se met au bout de l'autel, où par conséquent la place doit avoir été laissée libre. Il tient la burette du vin par la partie inférieure ; dès que le prêtre l'a reçue, il fait passer dans sa main droite la burette de l'eau, puis reçoit celle du vin dans la main gauche.

7° Le servant ne doit jamais mettre ses mains sur la nappe de l'autel.

8° A l'*Orate Fratres*, le servant ne doit pas répondre en marchant. Il s'agenouille là où il se trouve pour répondre *Suscipiat*, sans s'incliner.

9° Il ne prend la clochette dans ses mains qu'au moment même où il lui faut sonner. Il ne doit sonner ni avant ni après le moment fixé ; il ne sonne que le nombre de coups prescrit. La durée de cette sonnerie n'est pas laissée à la dévotion du servant. ⁽¹⁾

10° A l'élévation, quand le prêtre élève la Sainte-Hostie, il soulève, de la main gauche, le coin (non le milieu) de la chasuble. ⁽²⁾ Il n'y a donc pas à manœuvrer plus ou moins gauchement pour courber la chasuble et la tenir par le milieu. La chasuble n'est soulevée que pour faciliter le mouvement des bras du prêtre élevant la Sainte-Hostie.

11° Lorsque le prêtre consomme la Sainte-Hostie, le servant incline la tête. S'il n'y a pas de communion des fidèles, il incline aussi la tête au moment où le prêtre prend le précieux sang.

12° S'il y a communion des fidèles, le servant va s'agenouiller au coin de l'épître *sur le plus bas degré* ou sur le pavé ⁽³⁾ Si le servant doit communier lui-même, aussitôt après avoir répondu *Amen à Indulgentiam*, il va prendre la nappe de communion et vient s'agenouiller sur le pallier, en face de l'autel, un peu du côté de l'épître.

13° Aux ablutions, après la communion du prêtre, le servant verse le vin et l'eau sur les doigts du prêtre (sans les toucher). Il doit éviter de verser goutte à goutte, et d'agiter la burette au-dessus des doigts.

14° Quand le servant, après la communion, a transporté le missel au côté de l'épître, il ne doit pas tourner les pages du Missel (S. R. C. 3448), pour chercher la post-communion. L'observation de cette règle aide à garder les missels propres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Vêtue et profession. — Samedi, le 10 octobre, avait lieu chez les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus une cérémonie de vêtue et de profession religieuse.

Mlles Eugénie Levesque, de N.-D. du Portage, dite Sœur Rose de Lima, Elodie Bélanger, de Montmagny, dite Sœur Cécile du Rosaire, Marie-Anna Chouinard, de Saint-Roch de Québec, dite Sœur Aimé de Jésus, ont pris le saint habit.

A la même cérémonie Mlle Léonie Costin, de Lévis, dite Sœur Lucie de Narni a fait profession.

(1) Voir dans le No 10 (20 nov. 1913) de la *Semaine Religieuse* l'article *Sonnerie à la messe*.

(2) Cette manière mentionnée par l'abbé Saint-Denis simplifie les choses, tout en conservant la coutume qui veut qu'on soutienne la chasuble.

(3) Tous les auteurs.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé U.-T. Dumas, missionnaire diocésain.

— Le 13 octobre S. G. Mgr P.-E. Roy présidait une cérémonie de profession perpétuelle à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec ; il était assisté de MM. les abbés E. Pagé, aumônier de la communauté, et A. Vincent, curé de Saint-Pierre de Broughton.

Mlles Annie Foy, dite Sainte Hélène de la Croix, religieuse choriste et Marie Stella Thibodeau, sœur converse, dite Sainte Rita, toutes deux de Saint-Pierre de Broughton, ont fait profession. Le sermon a été donné par M. l'abbé A. Vachon, du Séminaire.

Jubilé paroissial. — La belle paroisse de L'Ange-Gardien, comté de Montmorency, célébrait, dimanche dernier, par de magnifiques solennités, le deux-cent-cinquantième anniversaire de sa fondation.

Ces fêtes jubilaires ont commencé, le matin, par une messe solennelle chantée par Monseigneur Amédée Gosselin, supérieur du Séminaire, assisté de MM. les abbés F.-X. Lefebvre, vicaire à Montmagny, et Omer Carrier, du Collège de Lévis.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Léon Binet, O. M. I., secrétaire de l'Université d'Ottawa, enfant de cette paroisse, qui a rappelé les origines de la paroisse de l'Ange-Gardien et a dit ce que la paroisse catholique a fait pour notre race au cours de son histoire.

Dans l'après-midi, à trois heures, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et administrateur de ce diocèse, bénissait solennellement un magnifique monument du Sacré-Cœur de Jésus, qui restera comme souvenir des fêtes de ce jubilé. Il était assisté de MM. les abbés J.-A. Bureau et Antonio Huot.

Aussitôt après cette bénédiction, M. Joseph Trudelle, maire, a lu une magnifique adresse à S. G. Mgr Roy, qui y a répondu en félicitant les paroissiens de leur esprit de foi. M. Emmanuel Laberge, président du Cercle Ange-Gardien de l'A. C. J. C. a parlé, en véritable apôtre, du règne social du Sacré-Cœur et Sir Rodolphe Forget a rappelé les origines de la paroisse. Puis, l'on se rendit à l'église, où M l'abbé Alfred Langlois, du Séminaire, dans un magnifique sermon, montra ce qu'il fallait faire pour que le Sacré Cœur établisse efficacement son autorité sur nous.

Un salut solennel a ensuite été chanté par S. G. Mgr Roy, assisté du R. P. L. Binet et de M. l'abbé Antonio Huot. Immédiatement avant la bénédiction du Saint Sacrement, M. Joseph Trudelle, maire de l'Ange Gardien, a lu l'acte de consécration officielle de la paroisse au Sacré Cœur de Jésus.

Les membres du clergé présents étaient MM. les abbés Omer Plante, curé de la paroisse, J.-A. Bureau, du Pensionnat

Saint-Louis de Gonzague, Antonio Huot, de Québec, Salluste Bélanger, curé de Saint-Louis de Courville, O. Cloutier, curé du Château-Richer, P. Leclerc, de l'Hôpital Saint-Michel Archange, A. Lemay, de Mastai. J. Hallé, du Collège de Lévis, J. E. Lavergne, vicaire de N.-D. de Lévis, Alphonse Trudel, de Saint-Augustin, Alfred Côté, du Collège de Lévis, Ferd. Vandry, du Séminaire, J.-E. Levesque, vicaire à Saint-Grégoire, Ph. Mathieu, vicaire à Saint-Roch, les RR. PP. Dumont, curé de Ste-Anne de Beaupré, Giroux, Denolf, Jansseu, Bélanger, C. SS. R. de Sainte-Anne.

Parmi les laïcs, nous avons remarqué : Sir Rodolphe Forget, M. P. et Lady Forget, MM. D.-O. Lespérance, Jacques Vézina, Joseph Trudelle, maire de l'Ange-Gardien et Mme Trudelle, Emmanuel Laberge, Léon Leclerc, Stanislas Huot, Albert Mathieu, Jos. Paré, le Dr T. Schiller, Oscar Hamel, notaire, président du Comité Régional, de l'A. C. J. C., de Québec ; Léo Pelland. A. Laprise, M. et Mme Dr Laberge, M. et Mme Elie Jobin, Mastai Leclerc, M. et Mme J. Gauthier.

Un *Te Deum* solennel a terminé la partie religieuse de cette journée.

— Lundi matin, une messe solennelle a été chantée par le R. P. L. Binet, pour les enfants des écoles ; à cette messe M. l'abbé F.-X. Lefebvre, vicaire à Montmagny, et enfant de la paroisse, a donné le sermon.

Notes. — M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire, a prêché la semaine dernière, dans la chapelle du Séminaire, les exercices du triduum annuel pour les étudiants des Facultés et des Écoles de l'Université Laval.

M. l'abbé Maxime Fortin, que la guerre a forcé d'interrompre ses études de sociologie catholique en Europe, est arrivé ces jours derniers à Québec.

— M. l'abbé A.-O. Godin, curé de Saint-Augustin, dont l'état de santé inspire des craintes sérieuses a été administré la semaine dernière.

— Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Joseph Huard, frère de M. l'abbé V.-A. Huard, décédé subitement dans le cours de la semaine dernière.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — S. G. Mgr Georges Gauthier, Évêque auxiliaire de Montréal, est revenu de son voyage à Lourdes et à Rome.

Saint-Boniface. — Mgr Cherrier, Vicaire général de l'archidiocèse, vient d'être élu vice-chancelier de l'Université du Manitoba.

Il remplace feu Sir Joseph Dubuc.

Mgr Cherrier est un éducateur. Il connaît à fond la question de l'instruction publique au Manitoba. Il sera donc en mesure de rendre de nouveaux services à sa province et à l'élément catholique.

Il faut féliciter à la fois et l'Université du Manitoba et le nouveau vice-chancelier qu'elle s'est donnée.

Chicoutimi. — Ces jours derniers, Monsieur l'abbé Almas Larouche, curé de la cathédrale, fêtait le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

S. G. Mgr Labrecque rehaussait de sa présence les belles fêtes auxquelles assistaient un grand nombre de confrères et amis du jubilaire.

Saint-Hyacinthe. — Acton Vale a fêté dernièrement les noces d'or du Couvent fondé en 1864 et dirigé par les Dames de la Présentation de Marie. Un grand nombre d'anciennes élèves sont accourues pour la circonstance revoir les murs de leur Alma Mater et même une des fondatrices de la maison, Sœur Saint-Patrice.

A la messe du cinquantenaire chantée à l'église paroissiale, une vingtaine de prêtres de Saint-Hyacinthe et des paroisses voisines étaient présents au chœur.

Nicolet. — Les paroissiens de Saint-Célestin ont fait construire une nouvelle église. Ce bel et vaste édifice leur fait grandement honneur de même qu'au curé de la paroisse, M. l'abbé Brunel.

S. G. Mgr Brunault a béni ce nouveau temple, dimanche, le 11 octobre. Il a vivement félicité les paroissiens d'avoir élevé une aussi belle maison au bon Dieu.

Saint-Jean. — Sous le patronage de leur Société nationale «L'Assomption», nos frères de l'Acadie ont fondé, il n'y a pas encore longtemps, une excellente institution, La *Caisse écolière*, qui est déjà en pleine prospérité.

Voici ce qu'en dit le dernier numéro de la revue *L'Assomption*, organe officiel de la Société :

« Le Conseil Général, à son assemblée du mois d'août, a choisi quinze protégés de la Caisse Écolière, dont huit garçons et sept filles.

« Voilà certainement du progrès et une nouvelle preuve que la société l'Assomption travaille d'une manière pratique et efficace à l'éducation de la jeunesse acadienne.

« La nouvelle Caisse Écolière des femmes, fondée seulement depuis le mois de septembre 1913, est déjà en moyens d'envoyer sept filles dans nos couvents. Toute l'Acadie sera enchantée d'apprendre ce beau résultat. Si la Société reçoit l'encouragement qu'elle mérite et qu'elle a droit de recevoir des dames acadiennes, il est certain que l'an prochain le nombre des filles protégées augmentera à quinze et plus.

« Le Conseil Général se propose aussi d'envoyer des sujets aux collèges d'agriculture. Déjà un élève a fait quelques mois d'études agricoles et ses progrès sont remarquables. D'autres vont suivre celui-là et il n'y a aucun doute qu'ils rencontreront les mêmes succès.

—La pierre angulaire de la nouvelle église de Shédiac a été bénite, le 11 octobre, par S. G. Mgr Leblanc.

Mgr Belliveau, curé de Grande Digue, qui, dans l'avant-midi, avait reçu des mains de Sa Grandeur les ornements de la Prélature romaine, était présent à la cérémonie avec plusieurs prêtres de la région. Une foule nombreuse accourue des paroisses voisines s'était jointe aux paroissiens de Shédiac pour assister à la bénédiction de cette pierre angulaire.

— Mardi, le 13 octobre, S. G. Mgr Leblanc, présidait à la bénédiction de la nouvelle et belle église de Sainte-Marie de Kent.

Avec Mgr Hébert, V. G., et Mgr Richard, curé de Rogersville, un clergé nombreux ainsi qu'une foule considérable assistaient à cette grandiose cérémonie.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Cormier, curé de Moncton. S. G. Mgr Leblanc félicita ensuite chaleureusement les paroissiens du dévouement dont ils avaient fait preuve en élevant, sous la direction de leur curé, l'abbé A. J. Poirier, un aussi beau monument à la gloire de Dieu.

Hamilton. — S. G. Mgr Dowling vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion le clergé et les catholiques du diocèse de Hamilton lui ont offert un riche cadeau de \$10,000. N'écouter que sa charité, le vénérable prélat a distribué cette somme aux paroisses et aux institutions pauvres de son diocèse.

Ancien vicaire-général du diocèse, Mgr Dowling fut pendant deux ans évêque de Peterboro où il succéda à Mgr Jarnet. De là il revint à Hamilton, à la mort de Mgr Carberry.

Il y a deux ans, il a célébré ses noces d'argent épiscopales. Malgré son âge avancé, il est encore en bonne santé.

Régina. — Le nombre des Canadiens français de Régina a tellement augmenté depuis l'arrivée de Mgr Mathieu qu'il est devenu nécessaire de leur donner une messe spéciale à la pro-cathédrale, avec sermon en français. Cette messe est célébrée à neuf heures, chaque dimanche, depuis le 13 septembre. On enseigne aussi le catéchisme en français aux enfants de langue française.

Mackenzie. — Il y a dans le vicariat apostolique du Mackenzie 23 prêtres Oblats, dont 21 sont français et 2 canadiens-français. Dans un magnifique élan de générosité, nous disent *Les Cloches de Saint-Boniface*, ces missionnaires ont délégué au dernier chapitre de la Congrégation le R. P. Giroux, canadien-français, et au chapitre de cette année, retardé par la guerre, le R. P. Lefebvre, l'autre canadien-français, voulant procurer à ces confrères l'occasion de voir l'Europe, mais renonçant pour eux-mêmes à la consolation de revoir leur famille et la France. Ce trait de délicatesse française mérite d'être signalé.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

CONTRE LE LIBÉRALISME

On s'étonne, parfois, même dans des milieux catholiques, d'entendre si souvent dénoncer le libéralisme comme un danger religieux et social.

Cet étonnement est bien libéral. Comment, en effet, ceux qui ont conservé intactes leurs convictions catholiques pourraient-ils manifester de l'étonnement, lorsqu'ils voient des publicistes catholiques, voués par mission à la défense de la doctrine de l'Église, s'inspirer des enseignements des Papes et s'appuyer sur les encycliques de Grégoire XVI, de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X, pour mettre en garde les catholiques contre l'erreur dissolvante du libéralisme ?

« Tout catholique familiarisé quelque peu avec le droit public de l'Église, avec les enseignements authentiques du magistère, écrivait récemment un publiciste catholique, connaît et comprend l'importance actuelle de la question du libéralisme... C'est que, dans la société moderne, issue de la Révolution, beaucoup d'entre les conceptions et les formules courantes du droit public contiennent, supposent ou suggèrent une fausse philosophie de l'ordre social, un ensemble de principes erronés que tout catholique instruit doit savoir corriger et rectifier pour demeurer d'accord avec la vraie doctrine de l'Église. »

N'avez-vous pas remarqué combien d'idées fausses se font jour, chez nous, soit dans la presse, soit dans les discours publics, soit dans les conversations, à l'occasion de tel ou tel débat, de telle ou telle polémique ? N'avez-vous pas été étonnés, et parfois même scandalisés, d'entendre exprimer ces sophismes par des gens de bonne réputation et de bonne conduite ? Et, enfin, n'avez-vous pas noté que ces fausses assertions proviennent généralement d'une conception tout à fait erronée des droits et de la liberté de l'homme ?

L'homme a le droit également de répandre dans la société et l'erreur et la vérité, soit par la parole, soit par la presse, soit par l'école, soit par le théâtre, voilà l'un des principes fondamentaux du libéralisme. Or, ce principe est essentiellement anarchique, puisque l'ordre ne peut régner nulle part que par le respect de la vérité, sur laquelle repose, comme sur son fondement premier, toute la société humaine. Prétendre qu'on peut prêcher aux hommes la liberté intellectuelle absolue, c'est-à-dire la faculté de tout dire et de tout écrire sans manquer à la loi de Dieu et sans mettre en danger l'existence même de la société, comme le font même certains catholiques, en cela plus libéraux que catholiques, équivaudrait à affirmer qu'on peut laisser prêcher même des doctrines de révolte au sein de la famille sans mettre en danger l'autorité du père et l'existence de la famille elle-même.

En somme, ce qui sépare les libéraux des catholiques, c'est que les uns font reposer tout l'ordre de la société sur les droits de l'homme et sur la liberté, tandis que les autres, fidèles à l'enseignement de Dieu et de l'Église, font reposer cet ordre, qui est le fondement de la civilisation, sur les droits souverains de la vérité. Autrement dit, les libéraux vivent des maximes de la Révolution, et les catholiques, des enseignements divins de la Révélation.

Et voilà pourquoi un vrai catholique ne peut pas ne pas lutter de toutes ses forces contre le libéralisme.

FAITS ET ŒUVRES

JOURNÉE DES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

Une circulaire du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique nous apprend que la deuxième session annuelle de la Journée des Oeuvres sociales catholiques se tiendra à la Salle Loyola, à Québec, l'après-midi et le soir du mercredi, 28 octobre, et l'avant-midi du jeudi, 29 octobre, sous le haut patronage de Son Éminence le cardinal Bégin, et sous la direction de Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, directeur général de l'Action Sociale Catholique.

Le programme de cette journée d'études sociales catholiques est des plus intéressants. On y relève les noms de catholiques distingués, tant laïques qu'ecclésiastiques, dont la réputation de conférenciers n'est plus à faire. Mgr Eugène Lapointe, de Chicoutimi, M. l'abbé J.-A. D'Amours, L'Hon. M. Thomas Chapais et M. Adjudor Rivard, de Québec, traiteront, tour à tour, à ces séances d'études, de la question ouvrière et de la sanctification du dimanche, de la presse, des bibliothèques paroissiales et de la nouvelle loi des licences.

Outre ces discours, on y entendra la lecture des rapports que présenteront des collaborateurs de l'Action Sociale Catholique sur l'enquête diocésaine faite par la direction de l'Oeuvre, au cours de cette année, touchant les œuvres d'éducation, de tempérance, de presse et de propagande.

Les rapporteurs seront MM. les abbés Georges Miville et Antonio Huot et MM. Amédée Denault et Léo Pelland.

Le ralliement des délégués se fera aux bureaux de l'Action Sociale Catholique, 101, rue Sainte-Anne, de 11 heures à midi, mercredi, le 28 courant.

« La première séance, mercredi après-midi, à deux heures, dit la circulaire du Secrétariat des Oeuvres, sera plus particulièrement affectée à l'œuvre de la Tempérance au diocèse de Québec et à la campagne de la Société diocésaine de la Croix Noire. Elle constituera la convention annuelle de cette association, telle que prévue par l'article 20 des Règlements de la Croix Noire, article dont le paragraphe deuxième se lit comme suit : — « A cette convention, chaque section peut se faire représenter par son directeur et l'un de ses officiers. »

« La séance du soir sera ouverte au public. A celle du jeudi matin, 29 octobre (9.30 heures) immédiatement à l'issue de la messe du Congrès — célébrée à 9 heures, dans la chapelle de la Congrégation, des RR. PP. Jésuites, voisine de la Salle Loyola — on traitera des œuvres de l'Action Sociale Catholique en général : Comités paroissiaux, presse catholique, éducation, A. C. J. C., etc. Quelques rapports ou de brèves allocutions serviront à ouvrir la discussion, à laquelle tous les délégués ayant d'utiles observations à présenter sont invités à prendre part. Monsei-

gneur le Président résumera lui-même les échanges de vues et formulera les conclusions pratiques.»

LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL À QUÉBEC

Nous venons de parcourir le Rapport du Conseil Supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul du Canada pour l'année 1913. Quelle belle moisson d'action sociale catholique offerte aux lecteurs dans les quatre-vingt-dix pages de cette intéressante et édifiante brochure ! 2,593 familles et près de 30,000 personnes secourues, 3,673 marins hospitalisés et assistés de toute manière, 163 conférences nouvellement agrégées, voilà l'œuvre d'une seule année.

Le Rapport signale tout particulièrement la fondation de huit conférences et d'un conseil particulier de la Société à Vancouver. « Nous ne saurions dire avec quelle joie, lisons-nous à la page 8 du Rapport, avec quelle joie nous avons appris que la Société de Saint-Vincent de Paul avait enfin pris racine sur les rives canadiennes du Pacifique. Nous souhaitons que l'œuvre d'Ozanam dont le nom est maintenant honoré dans ce lointain pays des Montagnes Rocheuses exploré pour la première fois (1742) par un glorieux fils de la Nouvelle-France, de la Vêrendrye, et évangélisé naguère par un saint missionnaire canadien-français Mgr Demers (1847), nous souhaitons, venons-nous de dire, que cette œuvre s'affermisse et se développe dans cet immense Ouest canadien où les catholiques se groupent et s'affirment de plus en plus.»

Nous tenons à signaler tout particulièrement à nos lecteurs, aujourd'hui, l'œuvre d'action sociale catholique accomplie à Québec par la Société Saint-Vincent de Paul.

Au Patronage, que dirigent avec tant de zèle et de dévouement les Frères de Saint-Vincent de Paul, 400 enfants reçoivent gratuitement l'instruction et une éducation chrétienne des plus solides ; « 150 sont habillés des pieds à la tête, à l'automne et au printemps, par les patrons de l'œuvre ; et 200 jeunes gens, apprentis et jeunes ouvriers, fréquentent tous les jours, particulièrement le dimanche, les *Unions* », où ils reçoivent une excellente formation et où ils trouvent des récréations honnêtes pour leurs heures de loisir. La *Caisse d'épargne* de l'institution a reçu des jeunes gens des *Unions* et des apprentis de la *Maison de famille*, durant l'année 1913, 4,283 dépôts et a distribué des primes, à l'occasion de leur mariage, à trois de ses déposants, qui avaient économisé au-delà de \$400.00.

(à suivre)

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 septembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.89
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 sept.)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

MA

DU

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERMICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDIT

aux
octo

No. 1
noir,
form

maro

les pi

47,

LA

LI

177

Editeu

Grad
sépultur
vêque d

Articl

Spéci
scolaire,

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (itraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIER DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

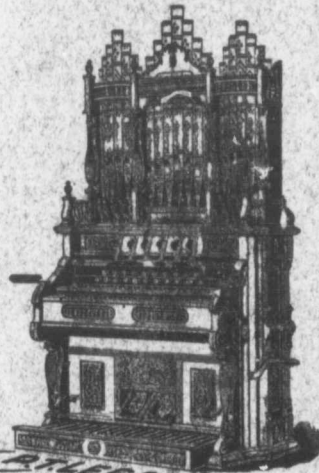
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC



P. T. LEGARÉ

Projeté
1862
Reconstitué
1918
Avant 1918

ère
RS
itraux
artiste
sition
'église
l. PP
ébec,
du
dre-
te.
tc.
rée
BEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 lres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles